

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - contact.eau@usesa.fr

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 25 avril à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 67 titulaires - 37 suppléants	<u>Résultat du vote : 46</u>
Délégués présents : 46 délégués (41 titulaires - 5 suppléants)	Voix Pour : 46
Dont membres votants à voix délibérative : 46 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 18 avril 2023	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires : Mr Alexandre David, Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Davin Benoit, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Duclos Dominique, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Hernandez Maryse, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Hubier Maxime, Mr Jacquin Claude, Mr Leveque Yves, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Mangin Eric, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mme Picard Florence, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Verhulst Eric.

Suppléants votants: Mme Barbier Maryvonne, Mr Guilleman Michel, Mr Baudoin Dany, Mr Eschard Philippe, Mr Proffit Benoît.

Membres absents excusés :

Mr Adam Hubert, Mr Bandry Jean-Pierre, Mme Belleville Catherine, Mr Bruneaux Henri, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Malezé Patrick, Mr Moysse Dominique, Mme Pauly Brigitte, Mr Peugniez Michaël, Mr Robin Claude, Mme Vaudé Gaëlle.

Membres absents: Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Hay Etienne, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Simon André, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Polin Jean-Pierre

Objet : Affectation définitives des résultats 2022 au budget 2023 – Budget incendie

N°
20230406

- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49

- Vu le budget annexe « Incendie » (Entretien et renouvellement des poteaux incendie),

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20230425-20230406-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2023

Publication : 03/05/2023

Certifié par le Président

- Vu la reprise anticipée des résultats 2022 sur le budget primitif 2023 délibérée en séance du 21 février 2023,

- Considérant qu'après la clôture des comptes de l'exercice 2022, certifiée par l'approbation du compte de gestion dressé par le Receveur et du compte administratif en séance du 25 avril 2023, il convient de procéder à l'affectation définitive du résultat sur le budget primitif 2023,

Le Comité syndical,

- Vu l'avis favorable de la commission des finances en réunion du 11 avril 2023,

- Vu l'avis favorable des membres du bureau en réunion du 11 Avril 2023,

Après avoir constaté les résultats du budget « Incendie » s'élevant à 3 668.55 €

- **DECIDE** d'affecter au budget de l'exercice 2023, le résultat qui suit :

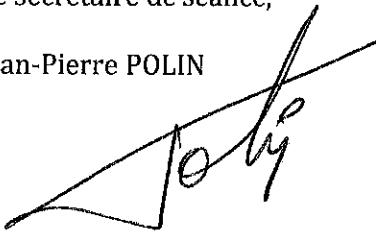
↳ Report en section d'exploitation (ligne 002 en recettes) du montant de 3 668.55€

- DIT que l'affectation du résultat définitif est conforme à l'affectation par anticipation.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,

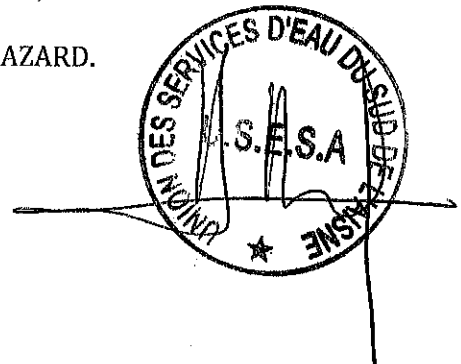
Jean-Pierre POLIN



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Hugues DAZARD.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20230425-20230406-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2023

Publication : 03/05/2023

Certifié par le Président